

**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ**

**AVIS n° 2024/11/07-03-CFVU**

**Complément tarifaire en formation continue, pour 2024/2025 (ALLSH)**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 7 novembre 2024, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation,

**Vu** le Code de l'éducation,

**Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** la délibération n° 2024-07-16-16-CA du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université relative à l'approbation des tarifs de formation professionnelles hors apprentissage pour 2024/2025,

**Considérant** la nécessité de fixer les frais de formation à distance pour la formation mention « Sciences de l'éducation et de la formation » qui ouvre en 2024/2025 à la Facultés des arts, lettres, langues, sciences humaines,

**Après examen, la Commission de la formation et de la vie universitaire**

Article unique :

**REND UN AVIS FAVORABLE** au complément tarifaire, en formation continue, proposé par la Facultés des arts, lettres, langues, sciences humaines pour 2024/2025.

**Cet avis est rendu à l'unanimité par les membres présents ou représentés.**

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Présents et représentés : 31

Fait à Marseille, le 7 novembre 2024

Pour le Président, et par délégation,  
la Vice-présidente formation  
Sophie de CACQUERAY

